

Le Maire de la Ville de CHAUNY

**Direction Générale**

à

M

N/Réf. : SC2025.10.17

Affaire suivie par : Sylvie CHEVALIER

☎ 03.23.38.70.52

✉ sylvie.chevalier@ville-chauny.fr

Objet : conseil municipal

Chauny, le 17 octobre 2025

Cher(e) collègue,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 16 octobre 2025, le conseil municipal, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Je vous invite donc à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 23 OCTOBRE 2025**  
**à 14 heures**

salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de CHAUNY, 1<sup>er</sup> étage, en vue d'examiner les questions portées à l'ordre du jour ci-dessous :

**ORDRE DU JOUR :**

01 - Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025

02 – Communications

03 - SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aisne) – approbation du rapport des mandataires – exercice 2024

04 - Société SPL Xdemat – rapport d'activités 2024

05 - Décision modificative n°2 – exercice budgétaire 2025 - Ville

06 – Attributions de compensation définitives 2025

07 – Révision des crédits de paiement (CP) pour l'autorisation de programme (AP) : réhabilitation de la maison éclusière en gîte

08 – Révision de l'autorisation de programme et de crédits de paiement de l'opération « requalification du marché couvert »

09 – Placement du legs Bugnicourt- Avis du conseil municipal – autorisation à donner à Monsieur le Maire d’accomplir toutes les formalités subséquentes

10 - Parcelles BO 23 et 41 – cession – définition des conditions – autorisation à donner à Monsieur le Maire d’accomplir les formalités subséquentes

11 - Transfert de propriété des lycées publics – site Gambetta – autorisation à donner à Monsieur le Maire d’accomplir les formalités subséquentes

12 – Participation financière versée aux associations participantes à la parade de Noël

13 - ENEDIS – Fixation du montant de la redevance d’occupation du domaine public concernant les chantiers provisoires

14 - ENEDIS – Fixation du montant de la redevance d’occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d’électricité

15 - SEDA (Société d’Equipement du Département de l’Aisne) – compte rendu à la collectivité de la ZAC St Eloi – adoption

16 - Renouvellement des autorisations par fusion des systèmes d’assainissement de Chauny et Tergnier - Enquête publique du 22 septembre au 24 octobre 2025 – avis du conseil municipal

17 - USEDA – Proposition financière pour le projet d’alimentation en fibre optique  
a) de l’immeuble situé au 18 avenue de Verdun  
b) du gîte 5 bis rue du Port

Je compte sur votre présence et vous prie d’agréer, cher(e) collègue, l’assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Emmanuel LIEVIN.